



6^{ème} Forum des associations, commerçants et artisans des communes d'OUZOUER/LOIRE et DAMPIERRE EN BURLY



Date de la manifestation : le **samedi 5 septembre 2020**

REGLES D'ORGANISATION

I. Horaires d'ouverture

Ouverture au public : 10 h 00
Fermeture au public : 17 h 00

II. Montage et démontage des stands

Montage des stands à partir de 8 h 00
Démontage des stands à partir de 17 h 00

Chaque association, commerçant et artisan devra prévoir le personnel suffisamment important en nombre pour effectuer le montage et démontage du matériel mis à disposition par les collectivités, ainsi que le rangement dans les locaux communaux (barnums, tables etc...).

Les raccordements électriques seront exécutés par les associations, commerçants et artisans sous leur responsabilité.

Les rallonges électriques nécessaires à l'alimentation des stands seront fournies par les associations, commerçants et artisans.

POUR MEMOIRE

La mise à disposition du matériel à chaque association s'effectuera contre la remise d'une pièce d'identité de l'emprunteur, qui lui sera bien sûr restituée en fin de manifestation, lorsque tout le matériel sera rendu.

III. Propreté du site

Il est demandé aux associations, commerçants et artisans de laisser leur emplacement propre en fin de journée.

Les déchets devront être déposés dans les conteneurs mis à disposition par la collectivité.

IV. Sécurité

Les activités proposées par les associations, commerçants et artisans seront réalisées sous leur propre responsabilité.

Les associations, commerçants et artisans devront sécuriser leur stand, être assurés et veiller à ce que les éventuelles grilles caddies soient bien stabilisées.

Signature, nom du signataire
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Date et cachet